

Séance du 18 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS	
Afférents au conseil municipal : 15	
En exercice : 13	Présents : 7
Absents : 6	Votants : 9
VOTE	
Pour : 9	
Contre : 0	Abstention : 0
Date de convocation : 11/12/2025	
Date affichage : 11/12/2025	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de La BOISSIERE, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Claude CROS, Maire.

Présents : BOUDES Jean-Pierre, HOCHART Danièle, LAINE Sébastien, LANOT Monique, MALAVAL Céline, PERRET Roger

Excusés ayant donné pouvoir : GENTILHOMME Céline pour HOCHART Danièle, PRUNIER Daniel pour BOUDES Jean-Pierre

Excusés : DALLES BASCUNANA Lyse, PEREIRA Victor

Absents : DESCAILLAUX Arlette, MARTINEZ Charles-François

M. PERRET Roger a été nommé secrétaire.

**DEL25050 - ACTIVITES PERI – EXTRA SCOLAIRE – TARIFS 2026**

Considérant le renouvellement du prestataire d'accueil de loisirs sans hébergements (ALSH) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024,

Considérant la grille tarifaire adoptée lors du conseil municipal du 27 juin 2024,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants pour le péri et extra-scolaire pour l'année 2026 (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026)

TARIFS MERCREDI		
Facturation en fonction du QF	journée	1/2 journée
de 0€ à 800€	7.50€	5.60€
de 801€ à 1200€	9.45€	7.10€
de 1201€ à 1600€	13.60€	10.20€
+ de 1600€	17.85€	13.35€
<b>Facturation du repas en plus</b>	<b>4.20€ le repas</b>	

TARIFS ALSH VACANCES	
Facturation en fonction du QF	journée
de 0€ à 800€	7.50€
de 801€ à 1200€	9.45€
de 1201€ à 1600€	13.60€
+ de 1600€	17.85€
<b>Facturation du repas en plus</b>	<b>4.20€ le repas</b>

<b>TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h30 - 8h50</b>	
<b>Facturation en fonction du QF</b>	<b>par matin</b>
de 0€ à 800€	0.97€
de 801€ à 1200€	1.18€
de 1201€ à 1600€	1.30€
+ de 1600€	1.40€

<b>TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR 17h - 18h30</b>	
<b>Facturation en fonction du QF</b>	<b>par soir</b>
de 0€ à 800€	0.97€
de 801€ à 1200€	1.18€
de 1201€ à 1600€	1.30€
+ de 1600€	1.40€

<b>TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE MIDI 12h - 13h50</b>	
<b>Facturation en fonction du QF</b>	<b>par midi</b>
de 0€ à 800€	0.97€
de 801€ à 1200€	1.07€
de 1201€ à 1600€	1.18€
+ de 1600€	1.28€

**Le conseil municipal,  
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,  
À l'unanimité,**

**ADOPTE** la grille tarifaire présentée ci-dessus.

Le Maire,  
Jean-Claude CROS




MAIRIE DE LA BOISSEIRE  
34 (HERAULT)

Le secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire

**19 DEC. 2025**  
Après publication ou notification le  
**19 DEC. 2025**